

IMMIGRATION

Rétrospective 2009

La ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, Mme Yolande James, a lancé le 15 décembre dernier le tout nouveau projet IPOP pour l'intégration en emploi de personnes formées à l'étranger référées par un ordre professionnel.



gistes médicaux du Québec, d'une part, et l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec, d'autre part.

"Les annonces que nous faisons ce matin ne sont pas le fruit du hasard. Elles ont été précédées de nombreuses actions de notre gouvernement et s'articulent autour de la volonté du premier ministre Jean Charest de créer un nouvel espace économique pour le Québec. L'immigration y joue un rôle de premier plan, comme elle en joue un pour l'avenir du Québec, un avenir que nous préparons avec détermination au moyen de projets comme IPOP", a conclu la ministre James.

Source : Luc Fortin

"**N**ous avons réalisé d'importants progrès en collaboration avec les ordres professionnels afin de faciliter la reconnaissance des compétences des personnes immigrantes formées à l'étranger. Avec le projet IPOP, nous allons encore plus loin. Nous aiderons maintenant les professionnels formés à l'étranger et détenant un permis d'exercice d'un ordre professionnel à décrocher leur premier emploi au Québec", a déclaré la ministre.

Le projet IPOP s'adresse aux personnes formées à l'étranger qui souhaitent exercer au Québec une profession régie par un ordre professionnel. Ainsi, les personnes dont la formation et les diplômes auront été reconnus par leur ordre professionnel pourront dorénavant être dirigées vers Emploi-Québec qui les aidera à trouver un premier emploi, notamment grâce à :

- Un accompagnement pendant la durée du projet;
- Un soutien pour la recherche d'emploi;
- Une subvention salariale offerte à l'employeur pendant 30 semaines;
- Une aide supplémentaire pour l'accompagnement en milieu de travail.

"Comme la majorité des Québécois, je suis grandement préoccupée par le gaspillage de talents et de compétences. Souvent, tout ce qui manque à ces professionnels, c'est un employeur qui leur donne leur première chance d'acquérir une expérience de travail au Québec. C'est dans cette direction que travaille notre gouvernement car, en fin de compte, c'est toute la société qui y gagne", a expliqué Mme James.

La ministre était accompagnée de M. Jean-François Thuot, directeur général du Conseil interprofessionnel du Québec, et des représentants des ordres professionnels qui participeront au projet IPOP. Elle a profité de l'occasion pour annoncer la conclusion de deux nouvelles ententes de collaboration pour faciliter l'admission de professionnels formés à l'étranger avec l'Ordre professionnel des technolo-

NOMINATION AU CONSEIL DE LA FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Le renouvellement d'une nomination au conseil d'administration de la Fondation canadienne des relations raciales (FCRR) a été annoncé le 15 décembre dernier par le ministre de la Citoyenneté, de l'Immigration et du Multiculturalisme, Jason Kenney.

"La Fondation canadienne des relations raciales est déterminée à élaborer un cadre national pour la lutte contre le racisme au Canada, a déclaré le ministre Kenney. Le gouvernement en poste souhaite pourvoir les postes du Conseil avec des personnes qualifiées qui peuvent fournir des conseils d'expert pour la gestion de la Fondation. Il me tarde de constater la contribution que M. Chow apportera à la Fondation."

Le mandat de M. Lyn Q. Chow a été renouvelé pour quatre ans. La FCRR est dirigée par un conseil d'administration composé d'un président et d'au plus dix-neuf administrateurs nommés par le gouverneur en conseil (le cabinet). Les administrateurs de la FCRR assument un mandat d'au plus quatre ans, lequel est renouvelable.

Le Canada est reconnu à l'échelle internationale pour son engagement en regard des droits de la personne et pour sa lutte contre toute forme de discrimination, y compris le racisme. La FCRR est un organisme de première autorité au Canada se consacrant à l'élimination du racisme au pays. Les gouvernements, les organisations non gouvernementales, de même que les communautés nationale et internationale demandent régulièrement à la FCRR de contribuer à l'élaboration de politiques, de programmes et d'ateliers qui permettront au Canada de devenir une société juste et équitable.

Source: Alykhan Velshi, Cabinet du ministre de la Citoyenneté et Immigration Canada

École de conduite
INTERNATIONAL CANADA

Reconnue par la SAAQ
 Cours jour, soir et fin de semaine.
 Instruction en Français, Anglais et Arabe

Nous louons les voitures pour l'examen

1392, Jean Talon Est
 Montréal, Qc H2E 1S4
 (Métro Fabre)

Tél. (514) 593-2886

Votre sécurité, notre priorité !

VOUS AVEZ LA MARCHANDISE?

Affichez votre publicité en couleurs sur Maghreb Canada Express à partir de seulement 50 \$ par mois !

Appelez dès aujourd'hui au:

514-576-9067

Nous avons vos clients!